

## APPEL À PROJETS

### Fonds Maison de la Faune

---

#### Mise en contexte

L'organisme à but non lucratif la Maison de la Faune a conclu une entente avec la Ville de Baie-Comeau afin de lui céder son bâtiment. Dans le cadre de cette entente, la Ville de Baie-Comeau a effectué un don à la Fondation du Cégep de Baie-Comeau dans le but de constituer un fonds permettant de soutenir la mise en place d'activités éducatives mettant en valeur la faune et le plein air.

La Fondation du Cégep de Baie-Comeau souhaite lancer un appel à projets auprès d'organismes à but non lucratif de la MRC Manicouagan et de la communauté de Pessamit afin de soutenir des initiatives éducatives à caractère cynégétique et halieutique.

Les critères suivants seront considérés pour la sélection de projets :

- poursuivre un objectif éducatif, en particulier chez les jeunes;
- être en lien avec la connaissance, le respect, la mise en valeur de la faune et de ses écosystèmes;
- favoriser la relève de chasseurs et de pêcheurs;
- avoir un potentiel touristique;
- contribuer à la mise en valeur du bâtiment de la Maison de la faune;
- démontrer un intérêt en ce qui concerne le développement de programme du Cégep.

Pour soumettre votre projet

Vous êtes un organisme à but non lucratif et vous avez besoin d'un coup de pouce financier afin de donner un effet levier à votre projet?

Vous avez jusqu'au **28 mars 2025, 12 heures** pour remplir et transmettre le formulaire d'appel à projets à l'adresse suivante : [fondation@cegepbc.ca](mailto:fondation@cegepbc.ca). Pour que votre demande soit analysée, elle doit obligatoirement être transmise avec l'ensemble de la documentation qui se trouve à la dernière page du formulaire. Toute demande transmise avec un ou des documents manquants sera systématiquement rejetée.

Par la suite, un comité avisé, formé de représentants du Cégep, de la Ville de Baie-Comeau, de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Manic-Outardes et d'anciens administrateurs de la Maison de la faune, fera l'analyse des projets et soumettra des recommandations au Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Baie-Comeau. La décision finale d'appuyer ou non un projet ainsi que la hauteur de la contribution revient au Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Baie-Comeau.

La Fondation du Cégep de Baie-Comeau avisera les organismes dont le projet aura été retenu.

---

---

## FORMULAIRE D'APPEL À PROJETS

### Détails sur l'organisme

Nom de l'organisme :	
Mission de l'organisme :	
Numéro d'entreprise de l'organisme de l'Agence du revenu du Canada ou du Registraire des entreprises du Québec :	
Adresse :	
Téléphone :	
Site Internet :	
Médias sociaux (inscrire les liens Facebook, LinkedIn, Instagram, etc.) :	
Nom et prénom de la personne qui soumet la demande :	
Fonction occupée :	
Adresse courriel :	

## À propos de la demande

Nom du projet :
Date de début :
Date de fin :
Ville ou municipalité où se déroulera l'évènement ou le projet :
Quel est le public cible touché par le projet?
Nombre de personnes touchées par le projet :
Description du projet :

À quels besoins répond-il?

Quels seront les retombées et les impacts du projet?

## Avantages et bénéfices

Pourquoi la Fondation du Cégep de Baie-Comeau, par l'entremise du Fonds Maison de la Faune, devrait-elle appuyer votre projet?

Veillez spécifier la visibilité offerte à la Fondation du Cégep de Baie-Comeau dans le cadre de votre projet.

Est-ce que le projet mobilise d'autres partenaires? Si oui, veuillez présenter leur contribution.

## Budget et montants demandés

Budget total du projet :
Montant demandé à la Fondation du Cégep de Baie-Comeau :
Veillez dresser la liste de tous partenaires financiers (argent ou biens et services). Pour chacun, merci d'indiquer la valeur de la contribution estimée.

## Liste des documents à joindre à la demande

---

1. Budget détaillé du projet
2. Liste des administrateurs de l'organisme
3. Résolution autorisant le demandeur à déposer la demande au nom de l'organisme.